

# AE Oddo Avenir Europe

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux s.a. dans les produits Allianz Excellence et Allianz Excellence Plan. La Fiche Info Financière est disponible chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be).

## Politique d'investissement

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le Fonds Commun de Placement (FCP) de droit français **Oddo Avenir Europe**.

Oddo Avenir Europe est un fonds actions européennes de moyennes et petites capitalisations, investi dans des sociétés ayant leur siège social au sein de l'Union Européenne ou d'un pays européen appartenant à l'OCDE. Il a vocation à être investi en permanence en actions et vise une appréciation du capital dans la durée. Il sélectionne en priorité des sociétés parmi les plus performantes en Europe, cycliques ou non cycliques, qui ont souvent un rayonnement international, à un prix jugé attractif eu égard à leurs perspectives à long terme.

## Classe de risque

Faible risque Risque élevé

← Rendement potentiellement plus faible Rendement potentiellement plus élevé →

1 2 3 4 **5** 6 7

## Durée conseillée

8 ans

## Date de création

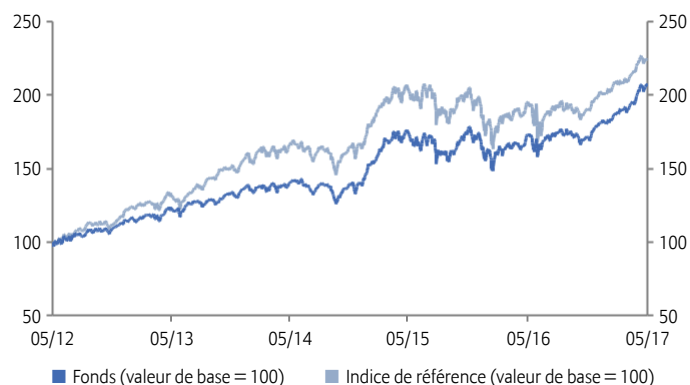
01/03/2007

Cet indicateur représente la volatilité annuelle du fonds sur une période de 5 ans. Cette donnée est historique et ne constitue pas une indication fiable pour le futur. Le fonds investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. Le fonds présente un niveau de risque élevé dû à sa stratégie d'investissement en actions de petites et moyennes capitalisations de pays de l'Espace Economique Européen ou de pays européens membres de l'OCDE, à hauteur de 75% minimum de son actif.

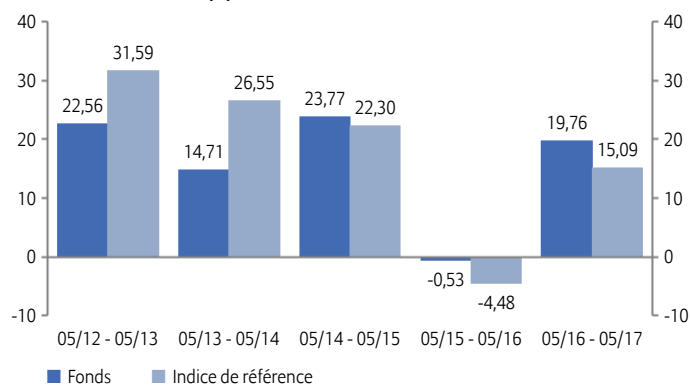
## Performance (%)<sup>1</sup>

	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2012	2013	2014	2015	2016	VNI
<b>Fonds</b>	15,46	2,47	10,34	20,81	19,76	47,42	13,81	107,25	15,69	20,69	20,97	3,11	23,73	3,51	53,47 €
<b>Indice de référence</b>	12,25	1,04	7,89	17,49	15,09	34,46	10,37	123,91	17,49	23,22	31,52	7,81	18,55	0,82	

## Evolution VNI sur 5 ans<sup>1</sup>



## Performance annuelle (%)<sup>1</sup>

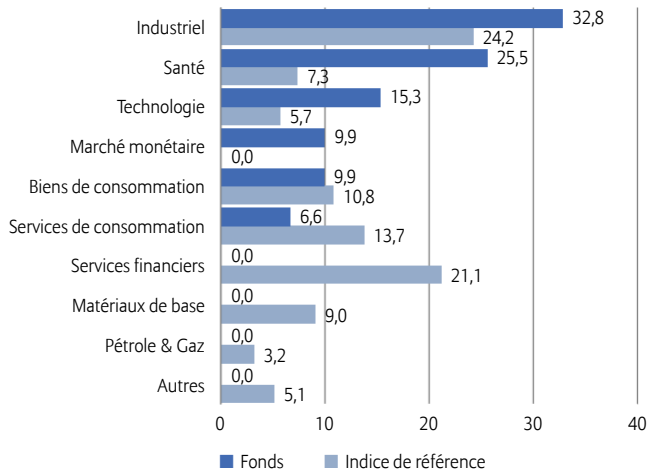


## Indicateurs de risque/return

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	3,44	-1,80
Alpha (%)	0,34	0,13
Bêta	0,91	0,81
Coefficient de corrélation	0,94	0,89
Ratio d'information	0,76	-0,34
Ratio de Sharpe	1,12	1,52
Ratio de Treynor	0,15	0,20
Tracking error (%)	4,52	5,24
Volatilité (%)	12,53	10,37

## Structure du portefeuille

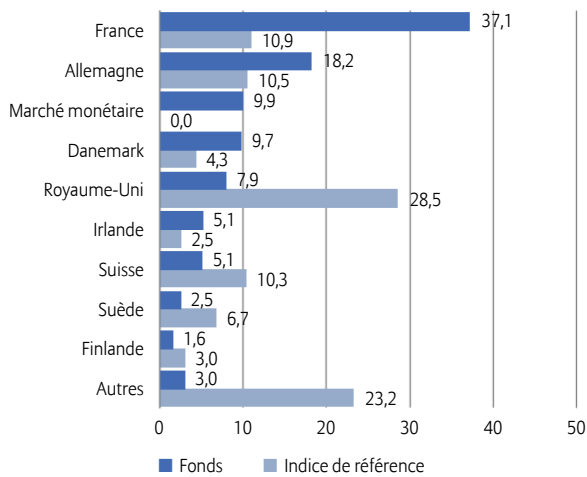
### Répartition sectorielle (%)



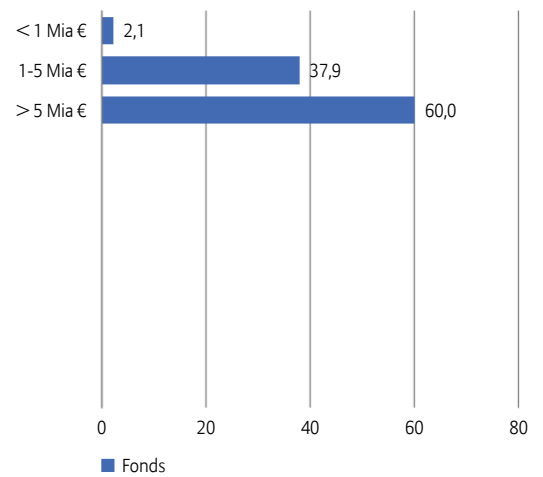
### Principaux titres (en % de la valeur de marché)

Michelin (Cgde)	5,16
Safran Sa	5,15
Icon Plc	4,57
Ipsen	4,45
Gn Store Nord A/S	4,36
Mtu Aero Engines Ag	4,34
Sodexo	4,04
Alstom	4,03
Ingenico	3,93
Osram Licht Ag	3,52
<b>Total</b>	<b>43,55</b>

### Répartition géographique (%)



### Répartition par capitalisation (%)



## Opportunités

- + Profiter du dynamisme des actions européennes de petites et moyennes capitalisations sur la durée d'investissement recommandée.
- + Une sélection rigoureuse et pérenne de titres par les équipes de gestion s'appuyant sur une connaissance approfondie des sociétés.

## Risques

- Pertes en capital potentielles dues à la volatilité des marchés actions et aux variations des cours des PME, plus marquées à la hausse comme à la baisse et plus rapides que sur les grandes capitalisations.

## Informations clés du fonds sous-jacent

Indice de référence	MSCI Europe Smid EUR NR
Société de gestion	Oddo Meriten Asset Management
Date de création	25/05/1999

## Gestionnaires de fonds

Pascal Riégis, Grégory Deschamps, Frédéric Doussard & Sébastien Maillard

## Commentaire du gestionnaire

Le mois de mai s'inscrit comme le septième mois consécutif de progression du marché des actions, toujours dans un contexte de faible volatilité. Le Stoxx 50 NR s'apprécie de +1,92%, l'Euro Stoxx 50 NR de +0,98% et le MSCI Europe Smid Cap NR de +1,04%. Seuls deux secteurs affichent une baisse mensuelle supérieure à -1% : la banque et surtout les produits de base, qui continuent d'être pénalisés par la baisse du prix des matières premières, et l'automobile, victime de statistiques de ventes moins flatteuses sur le dernier mois et d'un début de durcissement des conditions de crédit automobile aux Etats-Unis, après des années d'expansion débridée. A l'inverse, trois secteurs inscrivent des hausses mensuelles supérieures à +4% : l'alimentaire, les telecoms et les utilities qui bénéficient tous les trois de la détente des taux obligataires.

Le mois a aussi été marqué par la publication des minutes du CFOM (Comité fédéral de l'open market). La Banque Centrale américaine indique certes qu'une hausse des taux d'intérêt et qu'une amorce d'inflexion de ses achats de bons du Trésor est souhaitable dans un avenir proche à la vue des données économiques, et notamment du taux de chômage ramené à 4,4%, mais elle s'empresse aussi de préciser qu'elle attendra la confirmation du caractère purement passager du ralentissement du premier trimestre l'observation de tensions inflationnistes réelles avant d'agir. En Europe, Mario Draghi a lui aussi indiqué dans son discours devant le parlement européen que la politique d'achats d'actifs menée par la Banque centrale européenne n'avait aucune raison de s'interrompre compte tenu de l'absence d'inflation en Europe. En bref, le scénario actuel de croissance économique modérée sans inflation semble garantir le prolongement de la politique ultra-accommodante des banques centrales, et donc le maintien de faibles taux d'intérêt. Même au Japon, où le taux de chômage est de l'ordre de 2%, l'absence de tensions salariales demeure énigmatique pour beaucoup.

Si les planètes sont bien alignées au plan économique et financier, le climat géopolitique entre les alliés occidentaux continue lui de se déliter. Le Président américain n'en finit pas de transgresser les lignes : licenciement du Directeur du FBI, remise en cause de l'alliance Atlantique au sommet de l'OTAN et remise en cause de la signature des Etats-Unis sur le traité de Paris sur le climat à l'issue de la réunion du G7.

## CHANGEMENT IMPORTANT DANS LA COMPOSITION DE L'INDICE DE REFERENCE

Au 2 janvier 2014, Oddo Meriten Asset Management a adapté l'indice de référence de ce fonds. Jusqu'au 02/01/2014 l'indicateur de référence était HSBC Smaller Europe (+UK) Net TR EUR.

## Remarques importantes

- La Fiche Info Financière, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Documents. Lisez-les attentivement. L'information sur les coûts et les frais se trouve dans la Fiche Info Financière.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur [www.allianz.be](http://www.allianz.be) sous Valeurs d'inventaire et calcul du rendement/Fonds d'investissement (Branche 23).
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat à :
  - l'Ombudsman des Assurances, Square de Meeüs 35 à 1000 Bruxelles, tél. : 02/547.58.71, fax : 02/547.59.75, [info@ombudsman.as](mailto:info@ombudsman.as),
  - Allianz Benelux s.a. par mail à [plaintes@allianz.be](mailto:plaintes@allianz.be) ou par fax au 02/214.61.71 ou par lettre à Allianz Benelux s.a., 10RSGL, Rue de Laeken 35 à 1000 Bruxelles.

<sup>1</sup> Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

Le fonds dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Oddo Meriten Asset Management, société de Gestion de Portefeuille agréée par l'Autorité des Marchés Financiers sous le n° d'agrément GP 99011. SA au capital de 7.500.000 €. R.C.S. (registre de commerce) 340 902 857 - Paris. 12, boulevard de la Madeleine – F-75440 Paris Cedex 09, France – Tél. : +33 1 44 51 83 88. [www.oddomeriten.eu](http://www.oddomeriten.eu)

